



Comité Régional
pour l'Information Économique
et Sociale d'Île-de-France
www.cries-idf.fr

Rapport du groupe de travail

Les projections de population en Île-de-France

Décembre 2023

Table des matières

Préambule.....	3
Synthèse.....	4
Partie I : Groupe de travail Cries sur les projections de population.....	5
1. Mandat du groupe de travail.....	5
2. Composition du groupe de travail.....	5
3. Fonctionnement.....	6
4. Bilan du précédent groupe de travail.....	6
Partie II : Les projections démographiques.....	9
1. Méthode itérative : faire vieillir la pyramide des âges.....	9
2. Les données de référence.....	10
3. Les hypothèses des scénarios standards nationaux.....	11
4. Des projections nationales aux projections départementales.....	12
5. Les hypothèses des scénarios standards régionaux.....	13
Partie III : Construction d'un scénario tendanciel régional.....	15
1. Robustesse du scénario standard.....	15
2. Choix des hypothèses.....	16
Partie IV : Consolidation des scénarios tendanciels départementaux.....	20
1. Déclinaison du scénario régional aux départements franciliens.....	20
2. Comparaison de l'approche démographique et l'approche immobilière.....	20
3. Choix retenus.....	23
Partie V : Résultats des projections démographiques.....	24
1. Résultats régionaux.....	24
2. Résultats départementaux.....	25
Conclusion.....	28
Bibliographie.....	29
Définitions.....	31
Annexes.....	32
Mandat.....	32
Supports de présentation lors des réunions.....	34

Préambule

L'Insee réalise régulièrement des projections démographiques. Elles sont actualisées tous les cinq ans environ, conformément aux recommandations faites par l'ONU aux différents instituts nationaux de statistiques. À l'échelle nationale, elles ont été actualisées fin 2021, à l'horizon 2070. À l'échelle infranationale (régionale, départementale et territoriale), elles ont été diffusées en novembre 2022. Ces projections sont réalisées selon des hypothèses purement démographiques avec trois composantes : la fécondité, l'espérance de vie et les comportements migratoires.

Elles permettent d'analyser l'évolution de la population si les hypothèses se vérifiaient. En aucun cas, elles ne correspondent à des prévisions. En effet, les comportements individuels, certaines actions de politiques publiques, des progrès scientifiques ou des imprévus (événements météorologiques, épidémies) dans les années à venir peuvent avoir un effet durable et sensiblement influencer les évolutions tendanciennes, ce que les projections ne prennent pas en compte. L'intérêt des projections réside justement dans leur indépendance vis-à-vis des contraintes extérieures aux composantes démographiques. Ainsi, en fonction de leurs objectifs, les décideurs publics pourront prendre des mesures visant à infléchir les évolutions à la hausse ou à la baisse par rapport aux scénarios de projection.

Il existe d'ailleurs une forte attente de la part de l'ensemble des partenaires sur des travaux d'anticipation, de prospective ou de simulation, et ce dans de nombreux domaines : celui du transport, avec les prévisions de trafic ; pour les prévisions et anticipations sur l'évolution des équipements et des services à la population ; dans le domaine de la politique du logement ; dans l'analyse du marché du travail (actifs, ressources de main-d'œuvre potentielle) ; dans la politique éducative, à travers les prévisions d'effectifs scolaires (élèves, infrastructures) ; pour anticiper les besoins liés au vieillissement et aux personnes âgées dépendantes.

Ces sujets aussi nombreux que variés concernent de nombreux acteurs, qui s'appuient sur des éléments quantitatifs de prospective matérialisés par les projections.

Ces différents acteurs ont besoin de s'appuyer sur un socle commun d'analyses et d'hypothèses partagées sur les projections démographiques, à la base de l'ensemble de ces travaux.

Aussi, le Comité Régional pour l'Information Économique et Sociale (Cries) d'Île-de-France, instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales, s'est saisi du sujet afin de garantir un socle commun, concerté et validé par et pour les acteurs franciliens. Un groupe de travail a été mis en place sous l'égide du Cries. Le présent rapport présente les travaux réalisés par le groupe de travail.

Lors du précédent exercice de projection en 2017, un groupe de travail similaire sous l'égide du Cries avait été constitué compte tenu du scénario standard retenu par l'Insee au niveau national qui présentait quelques ruptures de tendance, par rapport aux dernières observations démographiques. Ce groupe de travail avait pour objectif de proposer des scénarios spécifiques nommés « tendanciels » en complément des scénarios standards. Ce travail avait permis de produire des projections alternatives, dont la qualité était substantiellement améliorée pour l'ensemble des territoires infra-régionaux. Les travaux du GT avaient notamment consisté à construire des hypothèses en matière de flux migratoires reflétant davantage la situation francilienne que ne le faisaient les hypothèses nationales [CRIES Île-de-France, 2017 ; Bibliographie (14)]. Ces travaux ont constitué un cadrage prospectif des évolutions démographiques à l'échelon départemental et régional, dans les années qui ont suivi.

Synthèse

Les projections de population établies par l'Insee pour la France ont pour point de départ les derniers effectifs définitifs de la population par sexe et âge. Elles simulent chaque année jusqu'à l'horizon de projection le nombre d'hommes et de femmes de chaque âge sur la base d'hypothèses sur l'évolution des trois composantes des variations de population (méthode des composantes) : fécondité, mortalité et migrations.

Les projections démographiques sont réalisées tous les 5 ans. Il est nécessaire de les actualiser fréquemment, car les tendances démographiques sont en constante évolution au gré des changements de la société, des politiques publiques, et des comportements individuels. Le dernier exercice de projection pour la France a été publié en novembre 2021, avec un horizon à 2070.

Un groupe de travail est créé sous l'égide du Cries rassemblant l'Insee et les acteurs publics franciliens utilisant les projections démographiques. L'objectif du groupe est de porter un discours commun sur les projections de population, à l'échelle régionale et départementale.

L'Insee produit des projections à ces échelles, elles découlent des projections nationales. Les premiers travaux du GT ont montré que ces projections s'écartaient sensiblement de la tendance dès les premières années. Les raisons identifiées sont liées à la prise en compte des migrations. À l'échelle nationale, cela ne pose aucune difficulté, mais lorsqu'il s'agit de répartir les migrations sur les territoires, l'exercice devient plus délicat. Le groupe a ainsi établi un scénario dit « tendanciel » régional, en modifiant les hypothèses concernant la composante « migration ».

Dans un second temps, le groupe s'est questionné sur les déclinaisons départementales du scénario tendanciel régional, avec le postulat suivant : plus le territoire de projection est petit et plus l'évolution démographique et celle du parc de logements sont en interaction. Le lien entre ces deux phénomènes est plus marqué dans un contexte de marché immobilier tendu, comme c'est le cas en Île-de-France, où les politiques publiques, telles que le schéma directeur régional, le Schéma Régional de l'Habitat et de l'Hébergement ou le SCoT, ont un impact notable sur les évolutions du territoire.

Les travaux du groupe ont conclu que les projets de construction étaient cohérents avec les projections démographiques dans tous les départements franciliens.

Pour conclure, le scénario tendanciel ainsi défini fournit un cadrage des évolutions démographiques à l'échelon départemental et régional. Il s'inscrit dans les tendances démographiques récentes de ces différents territoires.

En conséquence, pour des questions de lisibilité et de cohérence entre les travaux qui pourront être menés par la suite, il importe qu'il soit retenu comme dénominateur commun aux travaux menés par les acteurs publics franciliens.

Partie I : Groupe de travail Cries sur les projections de population

Fin 2021, l'Insee a actualisé les projections de population pour la France sur la période 2021-2070 et a annoncé la déclinaison de ces projections à l'échelle régionale, départementale et locale sur la période 2018-2070. Les membres du comité régional pour l'information économique et sociale (CRIES) d'Île-de-France, instance de concertation entre utilisateurs et producteurs d'informations économiques et sociales, ont alors souhaité la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet.

1. Mandat du groupe de travail

L'objectif visé des projections de population est de mieux anticiper les besoins de la population et éclairer les politiques publiques en matière d'équipements (maisons de retraite, écoles, structures d'offre de soins), infrastructures et transports collectifs, urbanisme, logements, etc.

Dans ce cadre, et ainsi que l'indique en annexe la lettre de mandat signée par Jean-Marc Morandi, Président du CRIES, les objectifs du groupe s'inscrivent dans les missions du CRIES et sont les suivants :

- établir un bilan du GT précédent ;
- s'approprier les scénarios centraux établis au niveau national et d'en expertiser la pertinence pour l'Île-de-France ;
- le cas échéant, construire des hypothèses spécifiques à la région Île-de-France et à chacun des départements franciliens ;
- proposer des modalités de travail pour les autres types de projections (ménages, actifs, personnes âgées dépendantes, élèves).

2. Composition du groupe de travail

Quinze acteurs publics régionaux sont représentés au sein du groupe de travail.

Animateurs du groupe de travail : M. Touahir (Insee) puis F. Dubujet (Insee)

Rapporteurs : M. Acs (Insee) et P. Serre (Insee)

Participants :

Atelier parisien d'urbanisme	F. Latournerie, S. Roger
ARS	A. Michault
Conseil Départemental de Seine-et-Marne	W. Brunat, L. Duflocq, P. Simon-Jean, L. Milic
Conseil Départemental des Yvelines	M. Hamelin
Conseil Départemental de l'Essonne	F-X. Laurence, N. Raghavan
Conseil Départemental des Hauts-de-Seine	A. Gastauer, C. Magniez, M. Mathieu, J. Scherrer
Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis	G. Goussef, C. Roquebert
Conseil Départemental du Val-de-Marne	C. Chartier, M. Harang-Cissé, L. Merlot
Conseil Départemental du Val-d'Oise	L. Marzin, D. Roussignol
DRIEAT	E. Chometon
DRIEETS	D. Bauer
DRIHL	F. Lesage
INSEE	M. Acs, F. Dubujet, P. Serre, M. Touahir
Institut Paris Region	N. De Andrade, A. Floury, P. Louchart
Rectorat Versailles	S. Benabdallah, S. Mas

3. Fonctionnement

Le groupe de travail s'est réuni à dix reprises entre avril 2022 et juin 2023.

Deux grandes étapes peuvent être identifiées. La première, d'avril 2022 à novembre 2022, période durant laquelle le groupe a mené les travaux au niveau régional conduisant à l'élaboration des hypothèses démographiques spécifiques à la région et à la publication le 24 novembre 2022 des projections régionales. Dans un second temps, de janvier à juin 2023, les travaux ont porté sur les déclinaisons départementales des projections. Lors de cette phase, les conseils départementaux ont contribué à la publication des résultats départementaux, début juillet 2023.

Les réunions se sont toutes déroulées sur le même schéma : à la phase de présentation soit des méthodes, des travaux, ou des résultats, réalisée par le membre du GT qui en avait la charge, succédait un temps d'échanges où chacun pouvait s'exprimer librement, et réagir aux éléments nouveaux.

Un espace de travail collaboratif en ligne a été créé afin de partager avec tous les membres les documents de travail et mettre à disposition les supports présentés en séances.

4. Bilan du précédent groupe de travail

Le bilan du précédent groupe de travail se décline sur deux aspects : les enseignements tirés qui permettent d'améliorer l'existant, et une prise de recul sur les résultats des projections passées grâce à la mise en perspectives de celles-ci avec les données observées des recensements de la population.

➤ Amélioration de l'existant

Les connaissances acquises lors des travaux du précédent GT ont alimenté les échanges avec le service national de l'Insee en charge de l'Outil Méthodologique de Projections d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves (Omphale). Suite à ces échanges, la méthode générale utilisée dans cet outil a été revue en 2022.

Pour rappel, lors du précédent exercice en 2017, le scénario central fourni par Omphale (déclinaison des projections nationales) ne suivait pas les tendances récentes observées dans les départements franciliens. Un scénario spécifique avait alors été développé en Île-de-France, appelé « scénario tendanciel ».

Les principales difficultés rencontrées étaient dues aux hypothèses faites sur le traitement des échanges avec l'étranger. Le scénario central considérait qu'un territoire accueillant x % des entrées en provenance de l'étranger pour un sexe et âge donné, verrait également partir x % des sorties vers l'étranger (méthode dite « proportionnelle »). Cette hypothèse ne décrivait pas correctement la réalité pour certains départements franciliens qui sont très spécifiques comparés à l'ensemble du territoire national. C'est particulièrement le cas pour la Seine-Saint-Denis : point d'entrée pour les immigrants étrangers ; et les Hauts-de-Seine : point de départ vers l'étranger.

Les travaux et le bilan du précédent GT ont été relayés par la direction régionale de l'Insee, ce qui a permis de faire entendre les difficultés franciliennes, et la méthode générale utilisée dans Omphale a été revue pour Omphale 2022. Une nouvelle méthode d'estimation des échanges avec l'étranger a été mise en place (méthode dite « mixte »). Elle consiste à appliquer la méthode la plus adaptée à chaque département, soit proportionnelle, soit celle du solde migratoire apparent (SMA), beaucoup mieux adaptée aux départements franciliens.

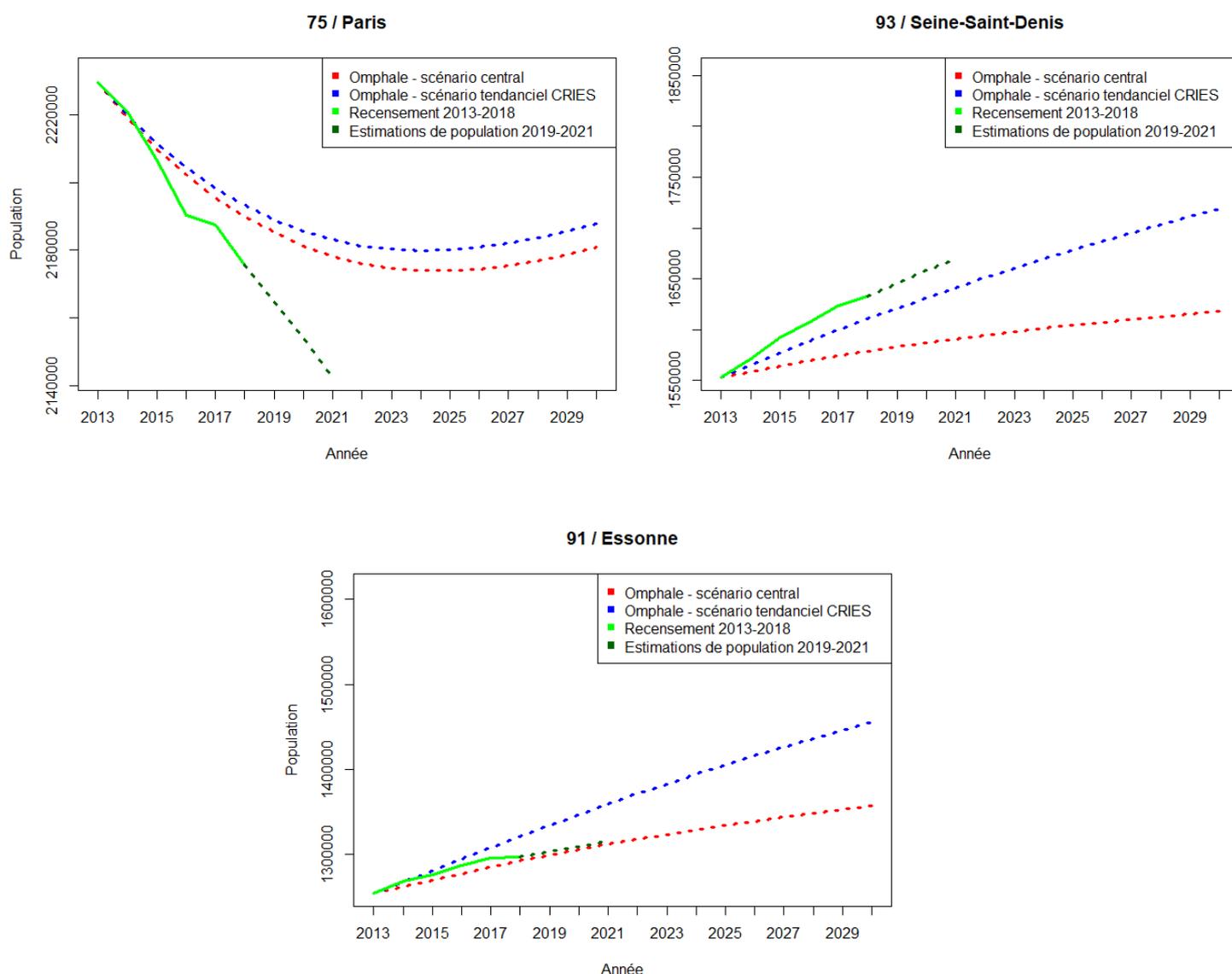
Le scénario central proposé par Omphale repose désormais sur cette méthode.

➤ Prise de recul sur les résultats

Un travail de comparaison entre les projections réalisées il y a cinq ans et les derniers résultats de population (recensement et estimations localisées) a été réalisé, et présenté au GT (annexe : réunion du 21 avril 2022). Les écarts observés entre les populations projetées et observées sont les plus importants pour trois départements **Figure 1** :

- à Paris, l'écart est dû à un fort recul de la fécondité à partir de 2015,
- en Seine-Saint-Denis, le correctif sur le solde migratoire dans le scénario tendanciel n'était pas suffisant (trop faible),
- en Essonne, l'écart est dû à la baisse observée du solde migratoire.

Figure 1 : Comparaison des projections de populations avec les données récentes



Note de lecture : Pour Paris en 2021, les résultats de population estimée sont inférieurs de 40 000 habitants à la projection tendanciel CRIES et de 42 000 à la projection du scénario central (soit 2%).

Source : Omphale 2017 scénario central, Omphale 2017 scénario tendanciel CRIES, Recensement de la population de 2013 à 2018, estimations de population 2019 à 2021, Insee.

Ces résultats ne remettent pas en cause la méthode et la robustesse des projections réalisées en 2017. Une projection ne peut pas être jugée problématique suite à la confrontation de ces résultats avec la réalité des chiffres observés ex-post (par le recensement de la population ou les estimations localisées de la population). En effet, une projection reste un futur possible dans le cadre d'une prolongation des tendances récentes. Les écarts illustrent simplement que des changements sont survenus sur le territoire de manière « spontanée » ou suite à une politique publique. Ces écarts constituent donc des éléments de compréhension du territoire et de son évolution.

Une projection pourra davantage être soumise à critique si les rythmes de croissance observés sur la période passée et celle projetée divergent fortement. **Cette prolongation des tendances passées semble donc le principal critère pour juger de la robustesse d'une projection.**

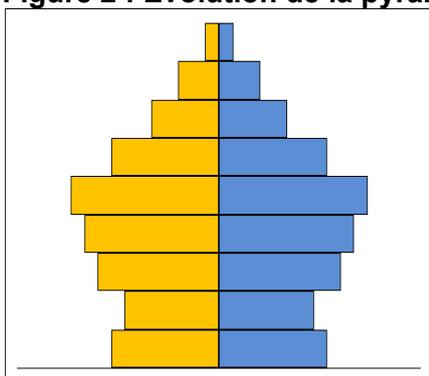
Partie II : Les projections démographiques

1. Méthode itérative : faire vieillir la pyramide des âges

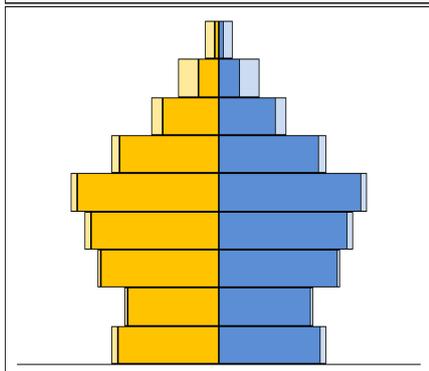
Les projections démographiques de l'Insee, sont réalisées par la méthode dite « des composantes ». On considère que la population d'une zone varie d'une année sur l'autre en fonction de la fécondité, de la mortalité et des migrations sur le territoire.

Pour chaque année de projection, la population en début d'année par sexe et âge augmente sous l'effet des naissances et des entrées sur le territoire et diminue avec les décès et les sorties du territoire, ce qui permet d'obtenir la population par sexe et âge au début de l'année suivante **Figure 2**. Ce processus est reconduit d'année en année jusqu'à l'horizon de la projection, en intégrant pour chaque composante démographique les hypothèses d'évolution.

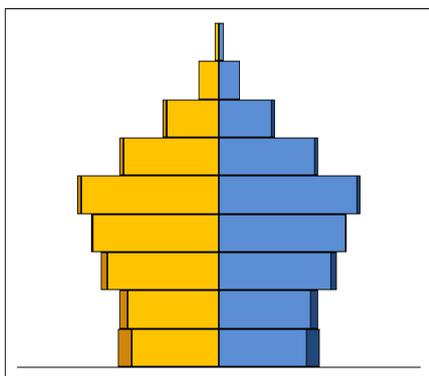
Figure 2 : Evolution de la pyramide des âges



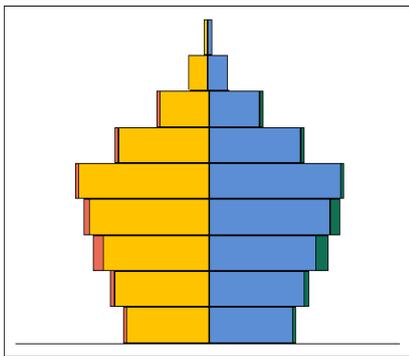
À partir de la **pyramide des âges de l'année n**.



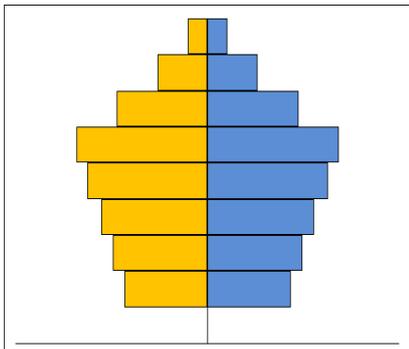
Les décès sont ôtés, en appliquant les quotients de mortalité (définition) par sexe et âge.



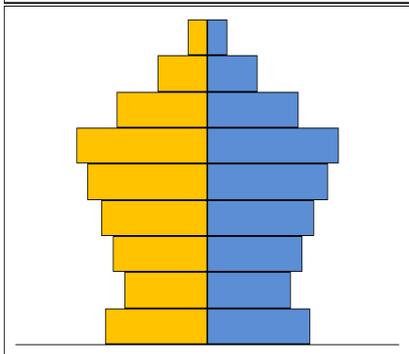
Les émigrants (personnes ayant quitté la zone étudiée, quelle que soit leur destination en France ou à l'étranger) sont ôtés, en appliquant les quotients d'émigration par zone de destination, sexe et âge.



Les immigrants (personnes arrivant dans la zone étudiée, quelle que soit leur origine en France ou à l'étranger) sont ajoutés en appliquant les quotients d'immigration par zone d'origine, sexe et âge.



La population qui reste dans la zone étudiée vieillit d'un an, la population de la première tranche d'âge (0 à 1 an) est donc nulle.



En appliquant les **taux de fécondité (définition)** par âge aux femmes, les naissances sont ajoutées, elles constituent la population de 0 à 1 an en n+1. On obtient la **pyramide des âges de l'année n+1**.

Le jeu de quotients appliqués (fécondité par âge, mortalité par sexe et âge, migrations par sexe, âge, lieu d'origine et de destination) est calculé sur la base de données de référence observées auxquelles sont appliquées des hypothèses d'évolution. Les calculs des quotients sont détaillés dans deux documents de travail publiés sur le site de l'Insee [Algava et al., 2021 ; Bibliographie (10)] et [Crusson et al., 2021 ; Bibliographie (15)].

Les composantes (indice conjoncturel de fécondité, espérance de vie, solde migratoire) sont déduites de ces quotients et font l'objet d'hypothèses d'évolution des comportements jusqu'à l'horizon de projection.

2. Les données de référence

La pyramide des âges de l'année de départ est établie à partir du dernier **recensement de la population** disponible, en l'occurrence au moment de la réalisation de ce nouvel exercice celui de 2018. Le recensement permet aussi de mesurer les migrations internes au territoire national ainsi que les entrées en provenance de l'étranger. Les données sur les naissances (et âge de la mère) ainsi que les décès par âge sont fournis par l'**état civil**.

Les données de base utilisées sont :

- les populations par commune (arrondissement pour les villes de Paris, Lyon et Marseille), sexe et âge (recensement de la population 2018) ;
- les flux par commune de résidence antérieure, commune de résidence actuelle, sexe et âge (recensement de la population 2018) ; le solde migratoire avec l'étranger est calculé dans le cadre du bilan démographique. La décomposition du solde migratoire en un flux d'émigration et un flux d'immigration avec l'étranger est obtenue à partir des données du recensement.
- les naissances par commune, sexe et âge de la mère (État Civil 2017 à 2019) ;
- les décès par commune, sexe et âge (État Civil 2017 à 2019).

Pour être utilisées, ces données doivent être rapportées à une population de référence et qui permet d'obtenir les **quotients de mortalité (définition)**, de fécondité et d'en déduire respectivement l'**espérance de vie à la naissance (définition)**, l'indice conjoncturel de fécondité et le **solde migratoire (définition)**. Ce jeu de quotients permet de « faire vieillir » la pyramide.

L'évolution de ces quotients dans le temps jusqu'à l'horizon de la projection peut ensuite faire l'objet d'une infinité d'hypothèses. Ceci étant, pour chacune des trois composantes, trois variantes (centrale, haute, basse) sont prédéfinies. Leur combinaison conduit à des scénarios de projection dits standards.

3. Les hypothèses des scénarios standards nationaux

Comme rappelé en début de document, l'Insee renouvelle son exercice de projections tous les cinq ans en commençant par les projections nationales [Algava et al., 2021 ; Bibliographie (9)].

A l'échelle nationale, le choix des hypothèses s'est fait suite à la consultation d'une centaine d'experts [Algava et al., 2021 ; Bibliographie (10)], afin de recueillir leur avis sur les évolutions potentielles de la fécondité, de la mortalité et des migrations à horizon 2070.

Les conclusions et hypothèses retenues à l'échelle nationale sont les suivantes :

- L'**indice conjoncturel de fécondité : 1,80 enfant par femme**, $\pm 0,2$ selon les variantes.
- L'**espérance de vie à la naissance : 87,5 ans pour les hommes et 90,0 ans pour les femmes**, $\pm 3,5$ ans selon les variantes.
- le niveau du **solde migratoire : +70 000 personnes**, $\pm 50 000$ selon les variantes.

Un ensemble de 30 scénarios a été établi, comprenant un scénario central et des variantes [Algava et al., 2021 ; Bibliographie (10)]. Le scénario central combine les hypothèses centrales de chaque composante, tandis que le scénario « haut » (respectivement « bas ») conjugue, sur chaque composante, la variante conduisant à la plus forte (respectivement faible) population **Figure 3**.

Figure 3 : Tableau des hypothèses projections nationales, scénarios standards

Composantes	Hypothèses basses	Hypothèses centrales	Hypothèses hautes
Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)	Baisse : 1,87 à 1,6 de 2018 à 2030 puis constance jusqu'en 2070 Gains :	Baisse : 1,87 à 1,8 de 2018 à 2023 puis constance jusqu'en 2070 Gains :	Hausse : 1,87 à 2,0 de 2018 à 2030 puis constance jusqu'en 2070 Gains :
Espérance de vie à la naissance	Femmes 85,4 ans en 2018 et 86,5 ans en 2070. Hommes : 79,5 ans en 2018 et 84,0 ans en 2070	Femmes 85,4 ans en 2018 et 90 ans en 2070. Hommes : 79,5 ans en 2018 et 87,5 ans en 2070	Femmes 85,4 ans en 2018 et 93,5 ans en 2070. Hommes : 79,5 ans en 2018 et 91,0 ans en 2070
Solde migratoire avec l'étranger	France entière : + 87 000 par an jusqu'en 2020 Puis +20 000 par an jusqu'en 2070	France entière : + 87 000 par an jusqu'en 2020 Puis +70 000 par an jusqu'en 2070	France entière : + 87 000 par an jusqu'en 2020 Puis +120 000 par an jusqu'en 2070

Source : Omphale 2022, scénarios standards.

Les valeurs des composantes et de leur évolution indiquées dans la **Figure 3** sont déduites des quotients par sexe et âge. **L'indicateur conjoncturel de fécondité (ICF) (définition)** est l'agrégat des taux de fécondité par âge, l'espérance de vie à la naissance des hommes ou des femmes est celui des quotients de mortalité par âge pour un sexe donné, et le solde migratoire est l'agrégat des quotients de migrations par sexe, âge, origine et destination. Ainsi, les hypothèses d'évolution des quotients découlent directement et proportionnellement de celles faites sur chaque composante (ICF, espérance de vie, solde migratoire).

4. Des projections nationales aux projections départementales

A l'échelle régionale et infra-régionale, le modèle développé par l'Insee, nommé Omphale (Outil Méthodologique de Projections d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves), permet de réaliser des projections de population en s'appuyant, pour des raisons de cohérence, sur les hypothèses et les résultats des projections nationales.

La différence essentielle entre les projections nationales et leurs déclinaisons locales réside dans l'ajout d'une dimension dans les composantes d'évolution de la population : les **flux migratoires internes**. En effet, au niveau national, seuls les flux entre la France et l'étranger sont modélisés. Sur un découpage territorial plus fin, les flux bi-localisés de population influencent fortement la dynamique démographique des territoires.

La déclinaison des projections nationales à l'échelle des départements (zonage de travail d'Omphale) nécessite également de ventiler les départs vers l'étranger entre tous les départements français. C'est ce point qui posait problème lors de précédent exercice [CRIES Île-de-France, 2017 ; Bibliographie (14)].

Pour réaliser cette répartition, plusieurs méthodes sont possibles :

➤ **La méthode proportionnelle** repose sur une hypothèse forte de proportionnalité entre émigration et immigration par sexe et âge. Les territoires à l'échelle de la France entière où l'émigration est la plus élevée seraient également les territoires dans lesquels l'immigration est la plus élevée.

Or cette hypothèse ne se vérifie pas en Île-de-France, dont certains départements sont particuliers : la Seine-Saint-Denis est un point d'entrée de l'étranger et les Hauts-de-Seine sont un point de départ vers l'étranger.

➤ **La méthode du solde migratoire apparent (SMA)** consiste à appliquer, à l'échelle départementale, une ventilation par sexe et âge de l'émigration apparente.

Pour l'année n, sur une zone z (exemple un département) :

$$\text{Pop}_{n+1,z} = \text{Pop}_{n,z} +$$

$$[\text{Naissances}_{n,z} - \text{Décès}_{n,z}] +$$

$$[\text{Arrivées}_{\text{France} \rightarrow z, n} - \text{Départs}_{z \rightarrow \text{France}, n}] +$$

$$[\text{Arrivées}_{\text{Etranger} \rightarrow z, n} - \text{Départs}_{z \rightarrow \text{Etranger}, n}]$$

Ainsi

$$\text{Départs}_{z \rightarrow \text{Etranger}, n} = \text{Pop}_{n,z} - \text{Pop}_{n+1,z} +$$

$$[\text{Naissances}_{n,z} - \text{Décès}_{n,z}] +$$

$$[\text{Arrivées}_{\text{France} \rightarrow z, n} - \text{Départs}_{z \rightarrow \text{France}, n}] +$$

$$\text{Arrivées}_{\text{Etranger} \rightarrow z, n}$$

Si cette méthode correspond mieux au cas de l'Île-de-France, elle présente certains inconvénients. Elle revient à considérer que la variation de la population non explicable par les migrations internes, le **solde naturel (définition)**, ou les immigrations est due aux émigrations avec l'étranger. Cette mesure de l'émigration est robuste à une échelle suffisamment grande. Elle ne peut pas s'appliquer aux départements français les moins peuplés (où le moindre aléa ou erreur de collecte aurait un impact très fort).

Aussi, une **méthode « mixte »** a été mise en place. Elle consiste à appliquer la méthode la plus adaptée à chaque département, soit proportionnelle (retenue plutôt pour les départements peu peuplés), soit SMA (retenue plutôt pour les départements les plus peuplés). Le scénario central proposé par **Omphale repose désormais sur cette méthode**.

5. Les hypothèses des scénarios standards régionaux

Omphale applique la même méthode de projection pour tous les départements et les régions. En pratique, les hypothèses d'un scénario se traduisent par un jeu de quotients par sexe et âge (taux de fécondité, quotients de mortalité, quotients de migrations). Le département étant la « brique » de travail d'Omphale, un jeu de quotients est calculé pour chaque département français. Ainsi, si la méthode est commune, les paramètres appliqués sont différenciés, ce qui permet de tenir compte des spécificités démographiques de chaque territoire.

Le scénario central régional repose sur les quotients calculés pour chaque département, auxquels sont appliquées les mêmes hypothèses d'évolution que pour les projections nationales. En Île-de-France, les hypothèses des scénarios standards sont données en **Figure 4**.

Figure 4 : Tableau des hypothèses des scénarios standards en Île-de-France

Composantes	Hypothèses basses	Hypothèses centrales	Hypothèses hautes
Indicateur	Baisse :	Baisse :	Hausse :
Conjoncturel de Fécondité (ICF)	1,94 à 1,69 de 2018 à 2030, Puis constance jusqu'en 2070	1,94 à 1,9 de 2018 à 2023, Puis constance jusqu'en 2070	1,94 à 2,1 de 2018 à 2030, Puis constance jusqu'en 2070
Espérance de vie à la naissance	Gains :	Gains :	Gains :
	Femmes 86,0 ans en 2018 et 86,9 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 85,3 ans en 2070	Femmes 86,0 ans en 2018 et 89,9 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 88,3 ans en 2070	Femmes 86,0 ans en 2018 et 92,4 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 90,9 ans en 2070
Solde migratoire global	De – 53 000 à – 57 000 par an entre 2018 et 2070	De – 54 000 à – 53 000 entre 2018 à 2020, Puis – 58 000 en moyenne entre 2021 et 2070	De – 56 000 à – 60 000 par an entre 2018 et 2070

Source : Omphale 2022, scénarios standards.

Avertissement : les volumes des migrations internes selon les hypothèses hautes et basses peuvent paraître contre-intuitifs, ils sont plus faibles dans le cadre des hypothèses hautes. Cela tient au fait que ces volumes sont estimés à partir de quotients de migrations par sexe et âge que l'on rapporte à la population. Or dans le scénario haut, la population est plus grande et donc le volume de personnes mobiles est également plus important que dans le scénario bas.

Partie III : Construction d'un scénario tendanciel régional

1. Robustesse du scénario standard

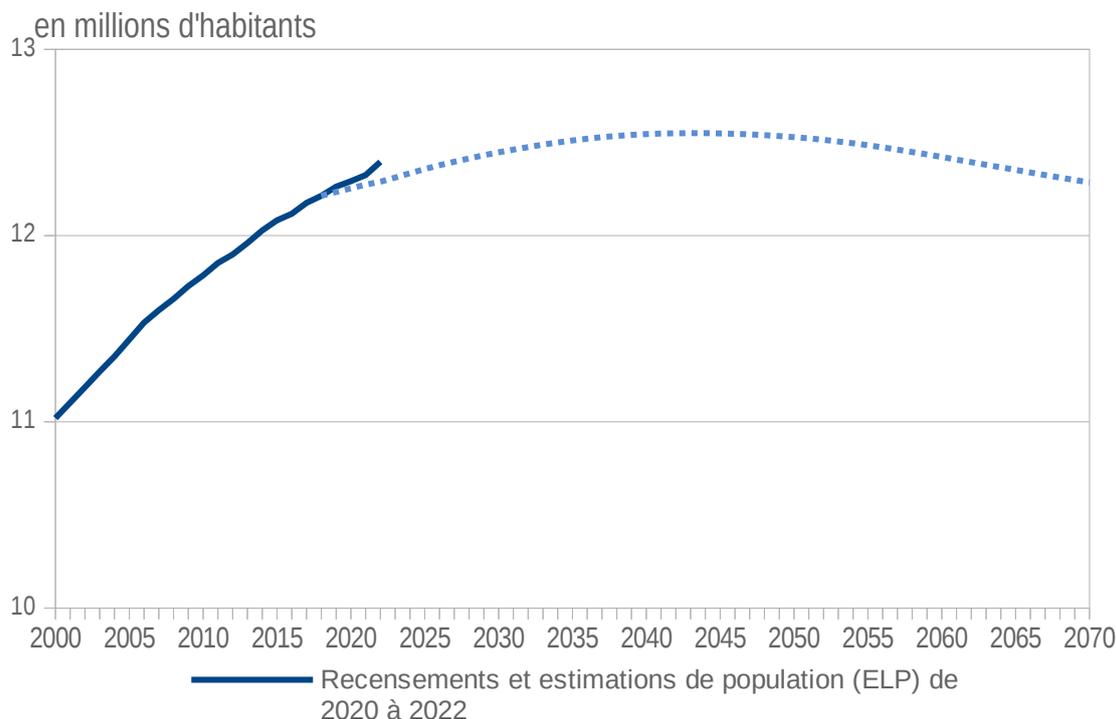
Le premier travail du groupe a consisté à apprécier la robustesse du scénario standard central proposé par Omphale. Comme précisé au chapitre sur le bilan du précédent groupe de travail, la qualité d'une projection sera jugée insuffisante si les rythmes de croissance observés sur la période passée et celle projetée divergent fortement. En d'autres termes, le principal critère pour juger de la robustesse d'une projection réside dans sa capacité à prolonger des tendances passées.

Pour réaliser cela, nous avons comparé la tendance des données disponibles les plus récentes avec celle de la projection. Nous nous sommes basés sur les résultats du dernier recensement de la population disponible (RP 2019), et pour les années les plus récentes (2020 à 2022) sur les estimations localisées de population (ELP). Dès les premières années de projections, la tendance de la projection s'écarte déjà fortement des résultats observés ou estimés **Figure 5**.

Dès le premier point projeté (année 2019), l'écart est déjà significatif : une différence de 29 000 personnes est observée. L'écart s'accroît ensuite puisque les estimations localisées de population (ELP) de 2021 affichent une différence de + 100 000 personnes avec le point projeté.

Fort de ce constat, le groupe a jugé nécessaire de construire un scénario tendanciel, qui suive davantage les tendances démographiques des dernières années.

Figure 5 : Population de l'Île-de-France projetée en millions d'habitants



Source : Omphale 2022 scénario standard central, Recensement de la population de 2000 à 2019, estimations de population 2020 à 2022, Insee.

Les raisons du décrochage de la projection par rapport à la tendance la plus récente sont liées à une mauvaise estimation du solde migratoire apparent avec l'étranger (SMA).

Au moment de la réalisation des projections nationales en 2021, l'estimation du SMA a été établie à partir de données provisoires, celles issues du bilan démographique 2020. Le SMA était alors estimé à +87 000 personnes pour la France entière, dont + 44 000 personnes pour l'Île-de-France.

Le scénario standard central de l'Île-de-France prend donc comme hypothèse un solde migratoire avec l'étranger de + 44 000 personnes. Les projections infra-nationales d'Omphale sont calées sur les projections nationales, afin que toutes les projections réalisées par l'Insee soient cohérentes.

Or l'année suivante, le solde migratoire avec l'étranger a été révisé à la hausse, et de manière définitive. Il est établi à + 199 000 personnes pour la France entière, dont +65 000 personnes pour l'Île-de-France. Cette révision a fortement impacté l'Île-de-France, la région ayant un poids très important dans les échanges avec l'étranger, entre 30 % et 70 % du SME national.

La hausse du SMA en 2018, a eu un impact positif et significatif sur la population francilienne, matérialisé par les écarts constatés dès les premières années de projections.

En conséquence, les travaux du GT se sont focalisés sur les hypothèses relevant de la composante migratoire.

2. Choix des hypothèses

➤ Hypothèses sur les migrations avec l'étranger

La première étape a consisté à déterminer le niveau de migrations à retenir pour la région, pour les années projetées. Pour cela, nous avons étudié les données passées les plus récentes, en particulier le rapport entre les soldes migratoires apparents avec l'étranger de l'Île-de-France et de la France entière **Figure 6**.

Figure 6 : Rapport entre les soldes migratoires apparents avec l'étranger de l'Île-de-France et de la France entière.

	Solde migratoire apparent avec l'étranger		Rapport des soldes migratoires apparents
	France entière	Île-de-France	
2018	201 000	65 000	32
2017	155 000	54 000	35
2016	65 000	65 000	100
2015	65 000	28 000	43
2014	32 000	22 000	69
2013	100 000	36 000	36

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.

Note : Les soldes migratoires apparents sont estimés par différence entre la variation de la population entre deux années et le solde naturel. La variation de ces estimations entre deux années peut provenir de facteurs liés aux aléas de collecte. En particulier, la valeur estimée pour l'année 2016, au moment de la crise migratoire syrienne, est à interpréter avec précaution.

La mesure du solde migratoire apparent de l'Île-de-France fluctue énormément d'une année sur l'autre, aussi bien en volume qu'en part dans l'ensemble des migrations et ne semble pas décrire une tendance précise.

Peu d'informations permettent d'anticiper ce que seront les flux migratoires avec l'étranger dans les prochaines années et encore moins dans les prochaines décennies.

Toutefois, les volumes proposés par le modèle Omphale dans le cadre des scénarios standard semblent sous-estimer ce solde migratoire, a minima sur les premières années de projection. C'est

pourquoi, le groupe a choisi d'augmenter le SMA de l'année initiale de la projection (2018) à +58 400 afin de se rapprocher du SMA mesuré en 2018. Pour les onze années de projections suivantes, le groupe a choisi d'utiliser un SMA proche du niveau moyen observé entre 2013 et 2018, +44 800 personnes, ce qui correspond à une hausse d'environ +5 000 personnes chaque année par rapport au scénario standard. Pour toutes les années de projections après 2030, aucun élément actuel ne permet d'infléchir le SMA dans un sens ou un autre, le groupe a donc conservé le SMA issu d'Omphale standard.

En effet, pour les projections nationales, le SMA national a été fixé à +70 000 personnes chaque année pour la France entière (+39 350 pour l'Île-de-France). Ce choix a été fait en recueillant l'avis d'une cinquantaine d'experts. L'hypothèse centrale pour le solde migratoire a été maintenue à +70 000, comme dans le précédent exercice. Cela présente beaucoup d'avantages : ils correspondent à la moyenne des dernières années, les projections de l'Onu et Eurostat retiennent des hypothèses proches, et c'était l'hypothèse centrale du précédent exercice de projection [Algava et al., 2021 ; Bibliographie (10)]

➤ Déclinaison départementale des migrations avec l'étranger

Une fois les hypothèses établies sur le niveau du solde migratoire avec l'étranger pour la région, le SMA régional a été réparti entre les départements franciliens. Le département étant la brique de travail de l'outil Omphale, la déclinaison des hypothèses à l'échelle départementale est indispensable pour réaliser des projections, y compris pour réaliser des projections régionales.

Pour cela, plusieurs hypothèses ont été testées par le groupe. Ces hypothèses testent la manière d'estimer le SMA, et la période d'observation (six années de 2013 à 2018 ou trois années de 2016 à 2018).

Les soldes migratoires sont des soldes apparents car ils sont estimés par différence entre la variation de la population entre deux années et le solde naturel. Pour réaliser ces différents tests, le SMA des départements a été décomposé en entrées (observées) et en sorties (déduites).

Pour certains départements, les sorties déduites sont parfois négatives, c'est notamment le cas en Île-de-France pour les départements où il y a beaucoup d'arrivées et relativement peu de départs (comme la Seine-Saint-Denis). Cela s'explique par le fait que toutes les éventuelles erreurs de mesure (aléas et difficultés de collectes, marges d'erreur statistique) des indicateurs démographiques (variation de la population, solde naturel et nombre d'entrées) se cumulent dans la valeur déduite du nombre de sorties. Aussi, dans le cas de figure où le nombre estimé de sorties est négatif (ce qui n'a pas de sens réaliste), ce dernier est fixé par convention à zéro, ce qui a pour effet de déséquilibrer l'équation démographique. Pour rétablir cet équilibre, deux solutions sont possibles : soit augmenter le nombre d'entrées de la valeur absolue du nombre de sorties, le SMA n'étant pas modifié, soit diminuer le SMA de la valeur absolue du nombre de sorties, et ne pas modifier le nombre d'entrées.

La première solution semble accroître la dispersion des poids, augmentant les poids les plus importants et diminuant les plus faibles. La seconde solution est extrêmement sensible à la durée d'observation, et donne des distributions très différentes pour certains départements. Par exemple, avec cette méthode d'estimation, le poids des Hauts-de-Seine dans le SMA régional vaut -1 % sur six années d'observation et +14 % sur trois années d'observation.

Au regard des résultats produits, la distribution des poids utilisée dans Omphale scénario standard paraît le meilleur arbitrage en termes de dispersion, et d'équilibre entre les départements.

Par conséquent, le groupe a choisi de conserver la répartition du scénario standard d'Omphale, dont les volumes sont précisés en **Figure 7**.

Figure 7 : Répartition départementale du solde migratoire avec l'étranger projeté en Île-de-France

	Poids dans le SME régional	Solde migratoire avec l'étranger projeté dans Omphale		
		2018	2019-2030	2031-2070
Île-de-France		58 400	44 800	39 300
Paris	26,7 %	15 600	11 900	10 500
Seine-et-Marne	6,4 %	3 800	2 900	2 500
Yvelines	9,9 %	5 800	4 400	3 900
Essonne	4,8 %	2 800	2 200	1 900
Hauts-de-Seine	9,2 %	5 400	4 100	3 600
Seine-Saint-Denis	17,0 %	9 900	7 600	6 700
Val-de-Marne	13,6 %	7 900	6 100	5 300
Val-d'Oise	12,5 %	7 300	5 600	4 900

Source : Insee, Omphale2022, scénario tendanciel Île-de-France

➤ Hypothèses sur les migrations internes

Le groupe de travail a poursuivi ses travaux avec l'analyse de la composante des migrations internes, c'est-à-dire avec le reste du territoire national.

Dans le scénario standard d'Omphale, le solde migratoire avec le reste du territoire français s'établit en moyenne à - 98 000 personnes. La moyenne des mouvements observés entre 2013 et 2018 est de - 84 000 personnes. Une tendance à la baisse apparaît sur ces années observées, toutefois, le groupe estime que cette baisse est en partie conjoncturelle et qu'un déficit aussi important ne devrait pas être reconduit sur l'ensemble de la période.

Le choix fait est de réduire les départs des Franciliens vers la province par rapport au scénario standard, constituant une hypothèse sur les migrations internes plus favorable à l'Île-de-France. Cette réduction des départs ne s'applique qu'aux personnes de moins de 60 ans, les départs aux âges avancés, notamment à la suite du passage à la retraite restant très importants dans la région. Au total, dans le scénario tendanciel, le solde migratoire interne s'établit à -84 000 personnes en début de période (contre -98 000 personnes dans le scénario standard). Ce solde correspond ainsi davantage à la moyenne observée ces dernières années.

Le solde migratoire interne varie chaque année proportionnellement à la population projetée, car les flux migratoires internes sont établis à partir des quotients de migration. Durant la période de projection, le solde migratoire interne serait alors compris entre -84 000 et -101 000 personnes (années où la population serait la plus élevée), avec une valeur moyenne de -96 000 sur la période de projection.

L'écart entre le solde migratoire interne des deux scénarios (standard et tendanciel) d'environ 2 000 personnes peut sembler faible. Cet écart aurait été bien plus important si le solde migratoire avec l'étranger n'avait pas été précédemment modifié. En effet, suite à la correction du solde migratoire avec l'étranger, faite en amont, cela entraîne une hausse de la population globale ; et donc des flux migratoires internes négatifs dans le cas de l'Île-de-France.

Les hypothèses concernant les composantes de la fécondité et de la mortalité n'ont pas été modifiées par rapport à celle du scénario standard. Elles ne présentaient pas d'écart particulier.

L'ensemble des hypothèses retenues pour le scénario tendanciel sont indiquées **Figure 8**.

Figure 8 : Hypothèses retenues pour le scénario tendanciel en Île-de-France.

Composantes	Hypothèses basses	Hypothèses centrales	Hypothèses hautes
Indicateur Conjoncturel de Fécondité (ICF)	Baisse : 1,94 à 1,69 de 2018 à 2030, Puis constance jusqu'en 2070	Baisse : 1,94 à 1,9 de 2018 à 2023, Puis constance jusqu'en 2070	Hausse : 1,94 à 2,1 de 2018 à 2030, Puis constance jusqu'en 2070
Espérance de vie à la naissance	Gains : Femmes 86,0 ans en 2018 et 86,9 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 85,3 ans en 2070	Gains : Femmes 86,0 ans en 2018 et 89,9 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 88,3 ans en 2070	Gains : Femmes 86,0 ans en 2018 et 92,4 ans en 2070 Hommes 81,1 ans en 2018 et 90,9 ans en 2070
Solde migratoire annuel moyen 2018-2070	-59 200	-55 100	-49 600
<i>dont solde migratoire annuel moyen avec l'étranger</i>	33 100	41 000	49 900
<i>dont solde migratoire annuel moyen interne</i>	-92 300	-96 100	-99 500

Source : Insee, Omphale2022, scénario tendanciel Île-de-France

Partie IV : Consolidation des scénarios tendanciels départementaux

1. Déclinaison du scénario régional aux départements franciliens

Suite à la création du scénario tendanciel à l'échelle de la région, le groupe de travail a poursuivi ses travaux à l'échelle infra-régionale, celle des départements. À partir de cette étape, des représentants des conseils départementaux ont été intégrés au groupe de travail.

Pour rappel, pour réaliser les projections à l'infra-national, l'outil Omphale fonctionne en utilisant le département comme élément de travail. C'est pourquoi, à ce stade des travaux, le GT dispose déjà de projections départementales, issues du scénario tendanciel, dont les hypothèses, propres à chaque département francilien, ont d'ores et déjà été fixées. Les résultats de ces projections ainsi que leurs hypothèses constituent le point de départ aux travaux infra-régionaux du GT. L'enjeu était alors de voir dans quelle mesure les projections départementales issues du scénario tendanciel étaient conformes et réalistes pour les huit départements de la région, et cela en s'appuyant sur la connaissance des territoires des membres du GT.

Au cours des séances de travail du groupe, l'Institut Paris Region a présenté le modèle dit « P+E » (pour « Population et Emploi »), basé sur une approche démo-immobilière : la ventilation spatiale de la population régionale s'appuie notamment sur celle du parc de logements de chaque territoire et de son occupation. Le modèle utilise en particulier des hypothèses sur la construction neuve de logements, sur les démolitions et disparitions de logements, sur la part de résidences principales et sur la taille des ménages. Concernant la construction neuve, il intègre les projets d'aménagement urbain prévus dans le cadre du schéma directeur de la région (SDRIF-E) et de la loi du Grand Paris.

Ce modèle est donc très différent, dans son esprit, sa méthode et son objectif, de l'outil Omphale de l'Insee, qui n'utilise que des hypothèses sur des composantes démographiques.

Pourtant, à l'horizon 2040, les scénarios issus du modèle P+E au niveau départemental sont assez proches de ceux de l'Insee. Les écarts, quand ils existent, peuvent être expliqués. En particulier, un ajustement du taux de résidences principales, facteur soumis à une incertitude importante, permet de rapprocher les scénarios, comme le montre la comparaison des deux approches ci-après.

2. Comparaison de l'approche démographique et l'approche immobilière

Les deux approches, démographique et immobilière, décrivant les deux faces d'une même réalité, le groupe de travail a répondu aux questions suivantes : quelle serait l'évolution du parc de logements et de son occupation dans le scénario tendanciel régional ? Cette évolution est-elle cohérente avec celle attendue au regard des scénarios de construction prévus ou compatibles avec le schéma directeur ?

Deux scénarios sont envisagés dans le cadre des travaux « P+E ». Le scénario haut, dit Loi Grand Paris retient l'objectif d'une livraison annuelle de 70 000 logements neufs (inscrit dans la Loi Grand Paris » et repris dans le SDRIF-E) et la disparition de 17 000 logements anciens entre 2010 et 2035. Un second scénario, dit « Bas » au regard du scénario Loi Grand Paris, prévoit la livraison 50 000 logements neufs chaque année et la disparition de 11 000 logements anciens.

L'équivalence entre la population et le nombre de logements repose sur le principe que le taux d'évolution d'une population d'un territoire donné entre deux dates est la somme exacte de quatre taux d'évolution :

- Le taux d'évolution du parc de logements dans son ensemble, qui dépend de la construction neuve et des flux qui ont affecté le parc ancien (démolitions, fusions et scissions de logements, changements d'usage du bâti existant, etc.) ;
- Le taux de variation de la part de ce parc de logements qui est réellement occupée par les ménages pour y vivre à l'année (plus de 6 mois par an) ;
- Le taux de variation du nombre moyen de personnes par ménage ;
- Et enfin le taux de variation de la part de la population vivant en communauté (cité universitaire, foyer de jeunes travailleurs, prisons, maisons de retraite, etc.), soit le complémentaire de la part de la population totale de ce territoire qui vit dans un ménage ordinaire au sens de l'Insee .

À l'échelle de la région dans son ensemble, si la population francilienne s'accroissait comme le projette le scénario tendanciel, cela reviendrait à considérer les hypothèses immobilières suivantes :

- Le parc total de logements augmenterait d'environ 39 000 logements chaque année.
- La hausse de la proportion de **logements inoccupés¹ (définition)** dans l'ensemble du parc se poursuivrait, mais à un rythme de plus en plus faible. Passée de 6,0 % à 10,7 % du parc de logements franciliens entre 2010 et 2018, celle-ci atteindrait 12,3 % en 2030 et 13,2 % en 2040.
- L'évolution du nombre de ménages se prolongerait en amortissant plus ou moins sensiblement les tendances passées. Cette évolution combine la variation du nombre moyen de personnes par ménage et de la part de la population vivant en communauté.

Ces hypothèses correspondent au scénario dit « Bas » de construction en Île-de-France où 50 000 logements neufs sont livrés chaque année et 11 000 disparaissent dans le parc ancien. Parmi les deux scénarios de construction envisagés dans les travaux « P+E » , ce scénario dit « bas » semble aujourd'hui le plus réaliste sur l'ensemble de la période au regard du contexte économique actuel, même si, en 2022, un peu plus de 60 000 nouveaux biens ont été mis en chantier en Île-de-France.

Fort de ce constat à l'échelle régionale, le groupe a ensuite mis en regard les résultats des projections tendanciennes de chaque département avec le scénario de construction bas. Les écarts sont présentés en **Figure 9**.

1 Les logements inoccupés (ou vacants) comprennent : les logements proposés à la vente, à la location (y compris saisonnière de courte durée) déjà attribués à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservés par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

Figure 9 : Evolution de population sur la période entre 2018 et 2040 selon l'approche démographique et immobilière

	Approche démographique	Approche immobilière		
	Evolution population entre 2018-2040, Scénario tendanciel	Hypothèses d'évolution annuelle du parc de logements dans le scénario de construction dit "bas"	Hypothèses sur les taux de logements inoccupés en 2040	Evolution déduite de population entre 2018-2040
Paris	-112 000	+2 700/an	23,0 %	-139 000
Seine-et-Marne	+111 000	+5 500/an	10,5 %	+114 000
Yvelines	+64 000	+ 5 200/an	11,0 %	+53 000
Essonne	+62 000	+4 500/an	10,2 %	+73 000
Hauts-de-Seine	+84 000	+6 700/an	13,0 %	+95 000
Seine-Saint-Denis	+108 000	+7 700/an	8,0 %	+129 000
Val-de-Marne	+95 000	+6 400/an	9,0 %	+131 000
Val-d'Oise	+101 000	+3 400/an	9,0 %	+60 000

Source : Insee, Omphale2022, scénario tendanciel Île-de-France, Institut Paris Region, DRIEAT, P+E 2022.

Les deux approches sont relativement proches dans quatre départements, avec des écarts d'environ 10 000 personnes par département d'ici 2040, dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et en Essonne.

En Val-d'Oise et à Paris, les populations prévues dans le scénario de construction dit «bas» sont plus faibles que les projections démographiques d'Omphale. Pour ces départements, le scénario de construction haut dit «Loi Grand Paris» serait plus cohérent avec les projections démographiques.

Enfin, en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne, les écarts observés entre les deux approches sont relativement élevés (respectivement +21 000 et +36 000 personnes d'écart en 2040 entre les deux approches). Les populations prévues dans le scénario de construction dit «bas» sont plus élevées que celles d'Omphale. L'écart est encore plus important avec le scénario haut de construction.

La proportion de logement inoccupés est un paramètre qui influe considérablement sur les projections issues de l'approche immobilière. Les résultats précédents ont été obtenus en fixant l'hypothèse d'évolution de la part de logement inoccupés suivante : la part de logement inoccupés suit une croissance ralentie par rapport à la tendance récente **Figure 10**.

Figure 10 : Taux de logement inoccupés en % et son évolution moyenne

Part de logements inoccupés	2013	2018	Moyenne 2013-2018	Croissance annuelle moyenne en points 2013-2018
Paris	15,1 %	17,7 %	16,6 %	+0,50
Seine-et-Marne	9,4 %	9,7 %	9,6 %	+0,06
Yvelines	7,8 %	8,9 %	8,4 %	+0,23
Essonne	7,1 %	8,1 %	7,6 %	+0,21
Hauts-de-Seine	9,1 %	10,2 %	9,8 %	+0,22
Seine-Saint-Denis	6,3 %	7,0 %	6,6 %	+0,15
Val-de-Marne	6,6 %	7,5 %	7,1 %	+0,18
Val-d'Oise	6,4 %	7,2 %	6,8 %	+0,17

Source : Insee, recensement de la population 2013 à 2018

L'incertitude quant à l'évolution de ce taux est forte, en particulier du fait des politiques publiques qui peuvent influencer fortement sur ce paramètre. Aussi, des simulations ont été réalisées en faisant

varier les hypothèses d'évolution de ce paramètre. Les deux alternatives testées sont la stabilité de ce paramètre (évolution nulle), et une évolution suivant exactement la tendance (croissance).

Les résultats obtenus sont repris en **Figure 11**.

Figure 11 : Evolution de la population selon les différentes hypothèses dans l'approche immobilière

	Approche démographique	Approche immobilière					
	Evolution population entre 2018-2040, scénario tendanciel	si l'évolution de la part de logements inoccupés suit une croissance ralentie par rapport à la tendance récente		si la part de logements inoccupés reste stable (évolution nulle)		si l'évolution de la part de logements inoccupés suit la tendance récente	
		taux de logements inoccupés en 2040	Evolution population entre 2018-2040	taux de logements inoccupés en 2040	Evolution population entre 2018-2040	taux de logements inoccupés en 2040	Evolution population entre 2018-2040
Paris	-112 000	23,0 %	-139 000	18,0 %	+3 000	27,0 %	-247 000
Seine-et-Marne	+111 000	10,5 %	+114 000	10,0 %	+128 000	11,5 %	+98 000
Yvelines	+64 000	11,0 %	+53 000	9,0 %	+90 000	12,5 %	+30 000
Essonne	+62 000	10,2 %	+73 000	8,1 %	+105 000	12,7 %	+36 000
Hauts-de-Seine	+84 000	13,0 %	+95 000	10,0 %	+134 000	11,0 %	+123 000
Seine-Saint-Denis	+108 000	8,0 %	+129 000	7,0 %	+160 000	11,0 %	+86 000
Val-de-Marne	+95 000	9,0 %	+131 000	7,5 %	+160 000	11,0 %	+108 000
Val-d'Oise	+101 000	9,0 %	+60 000	7,0 %	+86 000	12,0 %	+25 000

Source : Insee, Omphale2022, scénario tendanciel Île-de-France, Institut Paris Region, DRIEAT, P+E 2022.

En Seine-Saint-Denis, ces deux nouvelles simulations de l'approche immobilière donnent des résultats assez étendus : l'évolution de la population serait de +86 000 personnes d'ici 2040 si l'évolution de la part de logements inoccupés suit sa croissance, et de +160 000 personnes si la part de logements inoccupés reste stable.

Ensuite, en Val-de-Marne, quel que soit le scénario immobilier choisi, la population projetée par un scénario immobilier serait plus élevée que celle du scénario démographique d'Omphale, entre +108 000 et +160 000 personnes dans les scénarios immobiliers contre +95 000 dans le scénario démographique.

3. Choix retenus

En définitive, il a été convenu de conserver les hypothèses régionales et de les appliquer aux départements. Les écarts entre les projections de populations établies par Omphale et celles réalisées à partir des projets de constructions semblent relativement faibles à horizon 2040 à l'échelle des départements. L'écart maximum correspond à +36 000 personnes pour le Val-de-Marne, soit environ 2,4 % de sa population. Ce constat n'a pas remis en cause le scénario démographique à l'échelle des départements. Toutefois, il a été convenu de rédiger un encadré mentionnant les éléments issus de l'approche immobilière dans chaque publication départementale.

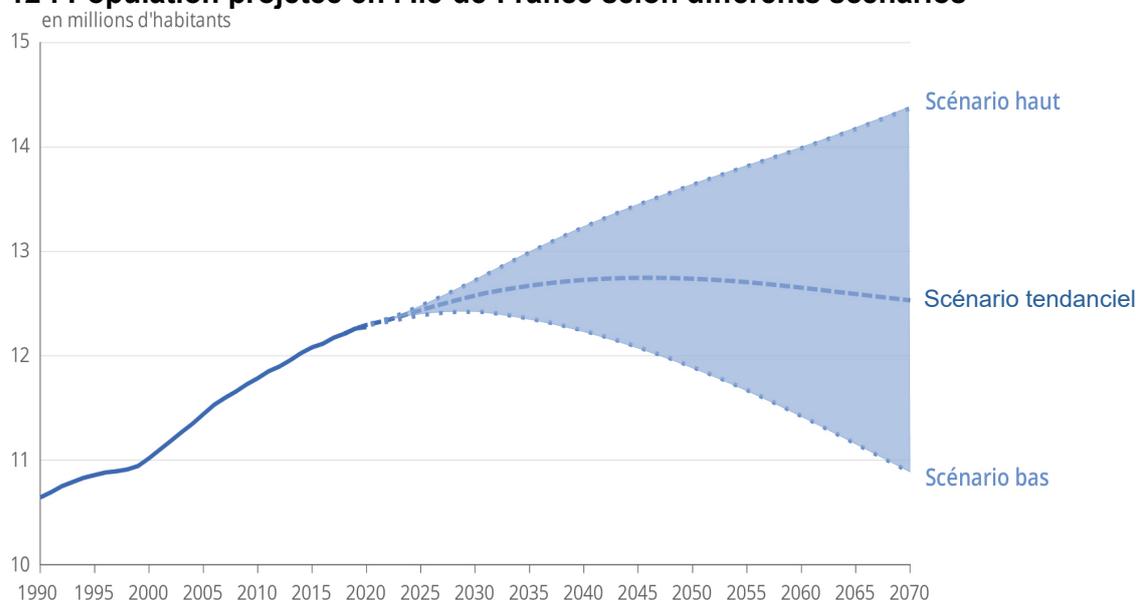
Les échanges de l'ensemble des membres du groupe autour des besoins d'informations issues des projections, ont conduit à commenter et publier les projections départementales sur un horizon plus court : l'année 2040. Cette perspective de moyen terme s'avère être plus opérationnelle pour les acteurs publics, par exemple pour l'établissement des schémas directeurs départementaux. Aussi, il est décidé de commenter et diffuser les résultats des projections pour l'année 2040. Toutefois, l'outil Omphale est tel, qu'il produit des projections jusqu'à l'horizon maximum possible, ici 2070. Les résultats de projections à horizon 2070 ont donc également été diffusés sur le site internet de l'Insee, mais n'ont pas été commentés.

Partie V : Résultats des projections démographiques

1. Résultats régionaux

Les principaux résultats du scénario tendanciel sont décrits ci-dessous. Ils ont fait l'objet d'une publication en novembre 2022 [CRIES Île-de-France, 2022 ; Bibliographie (13)].

Figure 12 : Population projetée en l'Île-de-France selon différents scénarios



Source : Omphale 2022 scénario tendanciel CRIES, Recensement de la population de 1990 à 2019, Insee.

Entre 2018 et 2070, la population régionale augmenterait. Elle connaîtrait un pic démographique au cours de la décennie 2040-2050 (en 2047) avant d'amorcer une décroissance **Figure 12**.

Excepté à Paris dont la population est déjà en décroissance, cette inflexion de tendance s'observerait dans tous les départements franciliens, seule l'année de bascule varierait. Les derniers départements à connaître une inflexion seraient la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise en 2055.

À l'échelle de la France entière, cette inflexion aurait lieu en 2044. Ce même phénomène s'observerait dans la majorité des régions de France, il est même déjà amorcé pour certaines (Normandie, Grand Est), et le serait plus tardivement, voire après 2070 pour d'autres (Occitanie, Pays de la Loire).

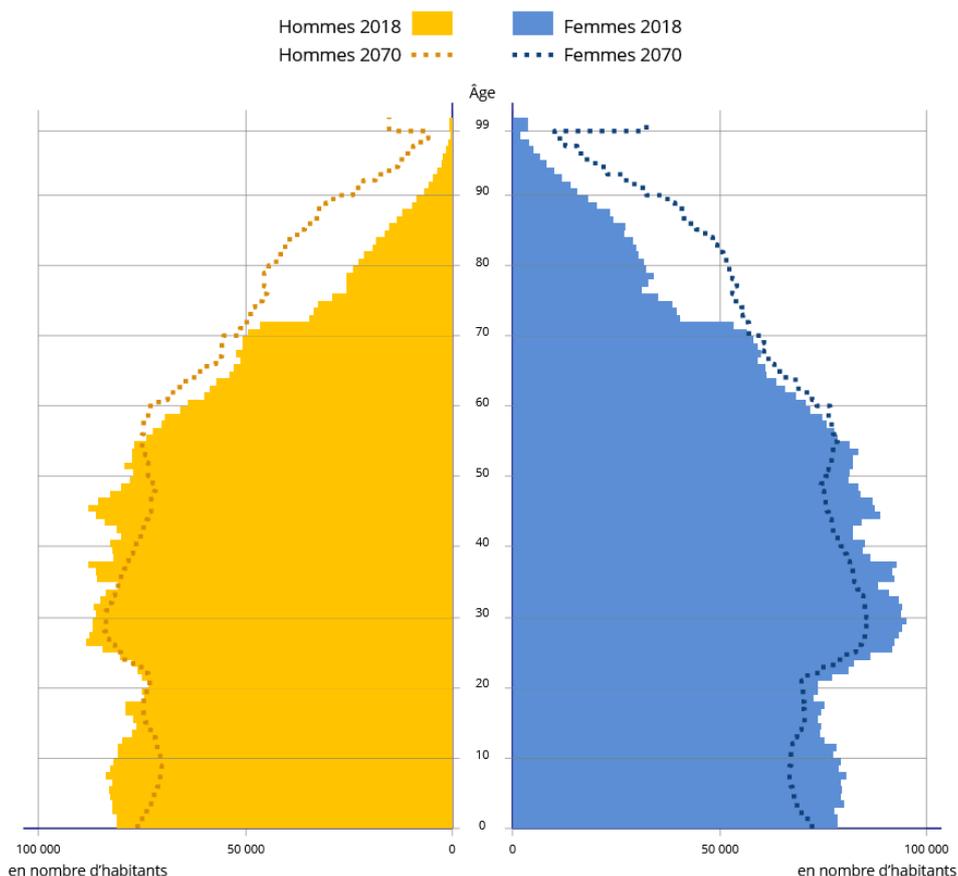
La croissance démographique de la région Île-de-France serait exclusivement portée par le solde naturel. Positif sur toute la période, ce solde diminuerait en raison de l'augmentation du nombre de décès en début de période puis en raison de la diminution du nombre de naissances en fin de période. L'Île-de-France est la seule région de France métropolitaine où le solde naturel resterait positif, et ce serait également le cas dans tous les départements de la région.

À l'inverse, l'Île-de-France serait l'une des seules régions (avec les Haut-de-France et les DOM) à afficher un solde migratoire négatif. Il y aurait toujours plus de départs que d'arrivées, et ce durant toute la période, et dans les huit départements.

Pour tous les départements franciliens, les flux internes avec les autres départements français resteraient toujours négatifs tandis que les flux avec l'étranger continueraient à être positifs.

Certes, la population régionale vieillirait, mais moins rapidement que dans d'autres régions. L'Île-de-France resterait la région métropolitaine la plus jeune. En 2070, les 65 ans ou plus représenteraient 22 % des habitants de la région contre 33 % en province **Figure 13**.

Figure 13 : Pyramide des âges des habitants en Île-de-France en 2018 et en 2070



Note : la dernière tranche du graphique comprend les personnes âgées de 99 ans ou plus.

Source : Insee, modèle Omphale 2022, scénario régional tendanciel.

2. Résultats départementaux

Les déclinaisons du scénario tendanciel à l'échelle des départements franciliens ont fait l'objet de huit publications en juillet 2023 [Acs et al., 2023 ; Bibliographie (1) à (8)]. Les principaux résultats sont repris dans les **figures 14 et 15**.

Figure 14 : Populations départementales observées en 2020 et projetées en 2040

	Population (en milliers d'habitants)		Evolution de la population entre 2020 et 2040, (en milliers d'habitants)	Accroissement annuel entre 2020 et 2040	Poids démographique du département dans la région en 2020	
	2020	2040			2020	2040
Île-de-France	12 276	12 728	+452	0,17 %	-	-
Paris	2 147	2 064	-83	-0,21 %	17,5 %	16,2 %
Seine-et-Marne	1 429	1 524	+95	0,31 %	11,6 %	12,0 %
Yvelines	1 451	1 505	+54	0,16 %	11,8 %	11,8 %
Essonne	1 307	1 359	+52	0,19 %	10,7 %	10,7 %
Hauts-de-Seine	1 628	1 703	+75	0,21 %	13,3 %	13,4 %
Seine-Saint-Denis	1 655	1 741	+86	0,26 %	13,5 %	13,7 %
Val-de-Marne	1 408	1 492	+84	0,27 %	11,5 %	11,7 %
Val-d'Oise	1 252	1 340	+88	0,32 %	10,2 %	10,5 %

Source : Insee, recensement de la population 2020, modèle Omphale 2022, scénario régional tendanciel.

Figure 15 : Âge moyen et indice de vieillissement* observés en 2019 et projetés en 2040

	Âge moyen		Indice de vieillissement*	
	2019	2040	2019	2040
Île-de-France	38,1	40,6	62	89
Paris	40,2	42,3	92	124
Seine-et-Marne	37,9	41,1	53	85
Yvelines	38,9	41,7	61	87
Essonne	37,9	40,4	55	79
Hauts-de-Seine	38,4	40,5	61	81
Seine-Saint-Denis	35,6	38,5	42	64
Val-de-Marne	38,1	40,7	58	85
Val-d'Oise	36,9	39,5	48	71

Source : Insee, recensement de la population 2019, modèle Omphale 2022, scénario régional tendanciel.

* L'indice de vieillissement est le rapport entre le nombre de personnes de 65 ans ou plus et le nombre de personnes de moins de 20 ans.

À **Paris**, la population ayant déjà amorcé une baisse depuis 2012, poursuivrait sa décroissance mais à un rythme ralenti. Toutefois, Paris resterait le département le plus peuplé de la région, et ce dans tous les scénarios envisagés (population basse à population haute). Avec un solde naturel faible dû à une fécondité basse et à une espérance de vie élevée, il serait le département le plus âgé de la région. Les Parisiens auraient en moyenne 42,3 ans en 2040, mais cela resterait inférieur à la moyenne de France métropolitaine. Enfin, le déficit migratoire resterait important, en particulier chez les trentenaires et les retraités.

La **Seine-et-Marne** afficherait la deuxième croissance la plus rapide, après le Val-d'Oise. Le vieillissement de sa population apparaîtrait comme prononcé, compte tenu de sa jeunesse actuelle. Cela s'expliquerait par le déficit migratoire des 65 ans ou plus moins élevé en Seine-et-Marne que dans les autres départements franciliens. Enfin, l'indicateur de fécondité serait également plus faible dans ce département que dans les autres, entraînant un solde naturel assez bas.

Dans les **Yvelines**, la croissance démographique serait parmi les plus faibles, après celle de Paris. Actuellement, le département est déjà le deuxième plus âgé de la région, le vieillissement de la population y serait prononcé dans les années à venir. Le déficit migratoire des personnes âgées de 65 ans ou plus est relativement faible, les retraités auraient plutôt tendance à rester dans le département pour leur fin de vie. Enfin, l'espérance de vie serait parmi les plus élevées.

Dans le département de **l'Essonne**, la croissance de la population serait proche de la moyenne régionale. Le département conserverait son poids démographique, le moins peuplé après le Val-

d'Oise. L'Essonne serait un département plutôt jeune, avec un âge moyen de 40,4 ans en 2040, le classant au 3ème rang dans la région. Enfin, le solde migratoire des actifs serait relativement faible.

Dans les **Hauts-de-Seine**, la population augmenterait à un rythme se situant dans la moyenne des départements franciliens, et serait toutefois plus rapide que la croissance régionale. Dans ce département le vieillissement serait moindre. Le solde naturel resterait élevé grâce à une espérance de vie haute malgré un indicateur de fécondité relativement bas. Les migrations viendraient renforcer ces constats, le solde migratoire serait positif chez les 20-45 ans, tandis qu'il afficherait un déficit pour les 50 ans ou plus.

La **Seine-Saint-Denis** serait toujours en 2ème position des départements franciliens les plus peuplés. La croissance démographique dans le département serait soutenue mais ne serait pas la plus rapide. La Seine-Saint-Denis est actuellement le département le plus jeune et le resterait en 2040 avec une moyenne d'âge de 35,5 ans, soit deux ans de moins que la moyenne régionale. Le déficit migratoire du département serait important, en particulier pour les personnes de 40 ans ou plus et celles de moins de 20 ans. De nombreuses migrations auraient lieu vers la grande couronne et la province. Enfin le solde naturel serait le plus élevé de la région, soutenu par une fécondité forte (2,3 enfants par femme) et l'espérance de vie resterait la plus faible.

En **Val-de-Marne**, la croissance démographique serait la 3ème plus dynamique de la région, après celles du Val-d'Oise et de la Seine-et-Marne. L'espérance de vie serait élevée tandis que la fécondité serait basse. Le jeu des migrations soutiendrait la part des 20-45 ans (en âge de procréer) dans la population à un niveau élevé, expliquant le nombre de naissances important malgré la fécondité faible, maintenant le solde naturel positif.

Dans le département, le vieillissement serait comparable à celui de la région. Le solde migratoire des personnes de 65 ans ou plus serait négatif mais relativement faible, c'est-à-dire que les retraités resteraient vivre dans ce département, comparativement à ce qu'il se passerait dans d'autres départements de la région.

Enfin, le **Val-d'Oise** serait le département ayant la plus forte croissance démographique, néanmoins il resterait le moins peuplé de la région. Cette hausse serait portée par un solde naturel élevé résultant d'une fécondité forte avec 2,2 enfants par femme. Le déficit migratoire serait relativement faible, en particulier pour les 50 ans ou plus. Enfin, le Val-d'Oise resterait le deuxième département le plus jeune avec un âge moyen de 39,5 ans en 2040, l'espérance de vie y serait plutôt basse.

Conclusion

Compte tenu à la fois des besoins et usages exprimés relatifs aux projections de population et de la nécessité de coordination entre les différents acteurs, la mission du groupe de travail, consistant à définir un scénario tendanciel partagé et commun, paraît primordiale. C'est dans cet objectif que le groupe de travail a mené à bien ses travaux.

L'élaboration de ce scénario tendanciel résulte d'échanges constructifs partagés au sein du groupe de travail où figurent les principales institutions concernées par la mise en œuvre de politiques publiques s'appuyant sur des données. Les membres du groupe insistent sur l'importance d'une collaboration fructueuse entre les acteurs régionaux, portée par une instance de concertation au sein de la région telle que le CRIES, où chacun a pu apporter sa pierre à l'édifice.

Le scénario tendanciel ainsi défini fournit un cadrage des évolutions démographiques à l'échelon départemental et régional. Il s'inscrit dans les tendances démographiques récentes de ces différents territoires.

En conséquence, pour des questions de lisibilité et de cohérence entre les travaux qui pourront être menés par la suite, il importe qu'il soit retenu comme dénominateur commun aux travaux prospectifs menés par les acteurs publics franciliens. En effet, à l'échelle de la région et des départements, ces projections démographiques sont le socle de nombreux travaux, dont des projections dérivées (élèves, actifs, logements...).

Toutefois, les tendances démographiques peuvent évoluer rapidement et de manière prononcée. Malgré l'actualisation régulière de l'exercice par l'Insee, tous les 5 ans, il peut arriver que des écarts dès les premières années s'observent. C'est pourquoi, selon le besoin, il est pertinent de se questionner sur le scénario sur lequel s'appuyer. Les travaux menés se sont concentrés sur le scénario dit « central », servant notamment de base à la construction d'un ensemble de scénarios, à l'instar des 30 scénarios nationaux. Aussi, selon la problématique questionnée, il faut s'appuyer sur celui qui est le plus en phase avec les dernières tendances.

Par exemple, dans certains territoires la progression de l'espérance de vie pourrait être moins importante que celle projetée. Il s'agit de territoires où les crises successives, sanitaires comme climatiques (Covid-19, canicules, pollutions, sida, etc...) ont des impacts plus forts, du fait des importantes inégalités sociales qui conduisent à des différences substantielles de mortalité. Ainsi, pour ces territoires, les travaux de prospective pourraient s'appuyer sur un scénario de type « Espérance de vie basse » découlant du scénario tendanciel construit par le groupe de travail.

Bibliographie

- (1) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques pour Paris à l'horizon 2040 : Une population en baisse et plus âgée qu'en Île-de-France](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°81, juillet 2023
- (2) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques de la Seine-et-Marne à l'horizon 2040 : Une démographie dynamique malgré le vieillissement de la population](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°82, juillet 2023
- (3) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques des Yvelines à l'horizon 2040 : Une croissance modérée d'une population de plus en plus vieillissante](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°83, juillet 2023
- (4) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques de l'Essonne à l'horizon 2040 : Une croissance démographique comparable à la moyenne régionale](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°84, juillet 2023
- (4) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques des Hauts-de-Seine à l'horizon 2040 : Une croissance dynamique et un vieillissement modéré](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°85, juillet 2023
- (6) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques de la Seine-Saint-Denis à l'horizon 2040 : Une population toujours plus nombreuse et qui reste la plus jeune d'Île-de-France](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°86, juillet 2023
- (7) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques du Val-de-Marne à l'horizon 2040 : Une croissance démographique dans la moyenne régionale](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°87, juillet 2023
- (8) Acs M., Serre P., CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques du Val-d'Oise à l'horizon 2040 : Un département toujours aussi jeune avec une démographie dynamique](#) », *Insee Flash Île-de-France* n°88, juillet 2023
- (9) Algava E., Blanpain N., « [68,1 millions d'habitants en 2070 : une population un peu plus nombreuse qu'en 2021, mais plus âgée](#) », *Insee première* n° 1881, novembre 2021.
- (10) Algava É., Blanpain N., « [Projections de population 2021-2070 pour la France : méthode et principales hypothèses](#) », *Documents de travail* n° F2021-05, novembre 2021a.
- (11) Algava É., Blanpain N., « [Projections de population 2021-2070 pour la France](#) », *Insee Résultats*, novembre 2021b.
- (12) Cazaubiel A., El Guendouz A., « [D'ici 2070, un tiers des régions perdraient des habitants](#) », *Insee Première* n° 1930, novembre 2022.
- (13) CRIES Île-de-France, « [Projections démographiques en Île-de-France à horizon 2070 : vieillissante, la région resterait la plus jeune de France métropolitaine](#) », *Insee Flash Île-de-France* n° 72, novembre 2022.

- (14) CRIES Île-de-France, « [Rapport du groupe de travail sur les projections démographiques](#) », février 2017.
- (15) Crusson L., Fabre J., « [Des projections nationales aux projections locales](#) », *document de travail n° H2021-01*, février 2021.
- (16) Insee, [Les projections de population et de ménages / Outils pédagogiques - Population - Estimations et projections de population](#).
- (17) Khelladi I. (Insee Île-de-France) ; Émilie Moreau, Sandra Roger (Apur), « [Paris, 2050 : quels impacts des évolutions démographiques sur les besoins en équipements ?](#) », *Insee Analyses Île-de-France n° 83*, mai 2018.
- (18) Khelladi I., Poncelet T., Trigano L., « [La population de Paris à l'horizon 2050. Une population stable dont le poids au sein de la région déclinera](#) », *Insee Flash Île-de-France n° 20*, novembre 2017.
- (19) Louchart P. et al. « [Scénarios d'évolution de la population et des emplois : note méthodologique sur les projections par commune en Île-de-France - P+E 2019](#) », L'Institut Paris Region et la Driat, décembre 2020.
- (20) Poncelet T. (Insee Île-de-France) ; Louchart P. (IAU îdF) ; Roger S. (Apur) ; Chometon E., Wittmann A-L. (DRIEA) ; Chantoiseau B., Ciesielski H. (DRIHL) , « [Évolutions conjointes du parc de logements et de la population en Île-de-France - Deux scénarios à l'horizon 2035](#) », *Insee Analyses Île-de-France n° 90*, décembre 2018.
- (21) Solard G. et al. « [De la confection du RIL à l'élaboration des populations : des contrôles de la qualité tout au long du processus](#) », *Insee Méthodes n+136*, Octobre 2020

Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès au cours de l'année.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Le solde migratoire total se décompose en solde migratoire interne (flux interne entre les départements français) et le solde migratoire externe (flux entre un département et un pays étranger). Étant donné que le nombre de départs vers l'étranger n'est pas mesurable directement, le **solde migratoire** est dit « **apparent** » car il est déduit par la différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Les **taux de fécondité** par âge rapportent le nombre de naissances d'enfants nés de mères d'un âge donné au nombre de femmes du même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés. C'est un indicateur synthétique de la fécondité d'une année.

L'**âge moyen à la maternité** est déduit des taux de fécondité par âge. Il complète l'indicateur conjoncturel de fécondité : il correspond à l'âge moyen auquel la génération fictive considérée donne naissance à ses enfants.

Les **quotients de mortalité** par sexe et âge sont obtenus en rapportant, pour chaque sexe et âge, le nombre des décès intervenus au cours de l'année N à l'effectif total de personnes de mêmes sexe et âge.

L'**espérance de vie à la naissance** représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge d'une année. C'est un indicateur synthétique de la mortalité d'une année considérée.

L'**indice de vieillissement** d'une population est le rapport entre le nombre de personnes de 65 ans ou plus et le nombre de personnes de moins de 20 ans.

Un **logement est inoccupé** s'il est proposé à la vente, à la location, déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation, en attente de règlement de succession, conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés, sans affectation précise par le propriétaire (logement vétuste, etc.).

Annexes

Mandat



Secrétariat général du CRIES
Insee DR d'Ile-de-France
1 rue Stephenson
78180 Montigny le Bretonneux
Contact : Mustapha TOUAHIR
Tél : 01 30 96 90 78
Courriel : mustapha.touahir@insee.fr
Site Internet : www.cries-idf.fr

N° : 2023_001

Mandat de groupe sur les « Projections démographiques »

En novembre 2021, soit cinq ans après le précédent exercice, l'Insee a réactualisé ses projections démographiques nationales, qui couvrent une période allant jusqu'à 2070. Cette mise à jour ouvre la voie à une déclinaison territoriale afin que soient établies des projections à l'échelle régionale, départementale et locale – sur des zones à façon comptant un nombre minimum d'habitants –.

Pour réaliser l'ensemble des projections démographiques, l'Insee a développé un algorithme de modélisation et une application spécifique : Outil Méthodologique de Projection d'Habitants, d'Actifs, de Logements et d'Élèves (Omphale). Cette application permet également de projeter des populations particulières (actifs, ménages, personnes âgées dépendantes, élèves) en aval des projections démographiques. Elle permet, du reste, de construire des hypothèses de projections spécifiques à chaque territoire, afin de répondre aux demandes des acteurs publics locaux qui souhaitent éclairer le plus finement possible leurs décisions engageant l'avenir à moyen ou long terme. Les premiers résultats des projections actualisées régionales et infra-régionales seront disponibles au cours du second trimestre 2022.

En Île-de-France, lors du précédent exercice, un groupe de travail sous l'égide du Cries avait été constitué afin de proposer, en complément des scénarios centraux, des scénarios tendanciels spécifiques à la région. Ce travail avait permis de produire des projections alternatives, dont la qualité était substantiellement améliorée pour l'ensemble des territoires infra-régionaux. Les travaux du GT avaient notamment consisté à construire des hypothèses en matière de flux migratoires décrivant davantage la situation francilienne que ne le faisaient les hypothèses nationales.

Ainsi que l'a décidé l'assemblée plénière du CRIES du 6 décembre 2021, et conformément aux missions dévolues au Cries, un groupe de travail similaire est constitué autour du nouvel exercice de projections démographiques. Le mandat du groupe s'inscrit dans la continuité des travaux précédents. Il s'agira pour le groupe :

- d'établir un bilan du GT précédent ;
- de s'approprier les scénarios centraux établis au niveau national et d'en expertiser la pertinence pour l'Île-de-France
- le cas échéant, de construire des hypothèses spécifiques à la région Île-de-France et à chacun des départements franciliens ;
- de proposer des modalités de travail pour les autres types de projections (ménages, actifs, personnes âgées dépendantes, élèves).

Deux points plus transversaux, figurant dans le mandat du GT précédent, seront également abordés :

- Partager et s'approprier la méthode et les principes sur lesquels se fondent les projections démographiques, discuter des possibilités et limites d'interprétation ;
- Identifier les enjeux en matière de politiques publiques.

En outre, le groupe cherchera à :

- expertiser l'impact éventuel de l'épidémie de Covid-19 et de la surmortalité observée en 2020 sur la qualité des projections démographiques ;
- analyser l'impact de l'ajustement démographique lié à la suppression des doubles comptes dans le recensement de la population ;
- prendre en compte le lien territorial entre projections démographiques et évolution du parc de logements (essentiellement à court et moyen terme, en s'appuyant sur les éléments de contexte en matière de construction neuve et de grands projets d'aménagement par exemple).

Le groupe de travail rassemblera des représentants des membres du CRIES. Il pourra consulter et auditionner les personnes qui pourraient l'aider à préciser sa démarche.

Il débutera ses travaux en mai 2022 et présentera l'avancement de ses travaux et ses premières recommandations lors de l'assemblée plénière de décembre 2022. Son rapport final sera remis courant 2023.

Saint-Ouen, le 02/02/2023

Le Président du CRIES Île-de-France

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.M. Morandi', with a stylized flourish extending to the left.

Jean-Marc Morandi

Supports de présentation lors des réunions

- Réunion du 21 avril 2022 – présentation de l'Insee
- Réunion du 9 juin 2022 – présentation de l'Insee
- Réunion du 15 septembre 2022 – présentation de l'Insee
- Réunion du 18 octobre 2022 – présentation de l'Insee
- Réunion du 14 novembre 2022 – présentation de l'Insee
- Réunion du 10 janvier 2023 – présentation de l'Insee
- Réunion du 14 février 2023 – 3 présentations Insee, DRIEAT, IPR
- Réunion du 24 mars 2023 – 2 présentations Insee et IPR.
- Réunion du 20 avril 2023 – Relevé de décisions